

### **Ordre du jour :**

- Urbanisme et Travaux (Taxe d'aménagement)
- Convention de Financement Aménagement Voiries Saxel et Guillermin
- Régularisation acquisitions terrains de voirie
- Décisions modificatives budgétaires (Opération 139 Aménagement rue de Saxel)
- Affaires scolaires, périscolaires et culturelles
- Subvention Mission Locale pour 2011
- Questions diverses

<b>COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

<b>DU 24 novembre 2011</b>
----------------------------

Sur convocation en date du 19 novembre 2011, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique le 24 novembre 2011, sous la présidence de M. Jean-Paul MUSARD, Maire.

***Etaient présents*** : Mmes Christelle GEX-FABRY, Fabienne SCHERRER, MM. Michel BARBE, Michel BAWEDIN, Jean-François CHARRIERE, Denis HENRY, Jean-Louis HERVIER, Fabrice MARTIN, Jean MAURON, Hervé MEYNENT, Jean-Paul MUSARD, Joël SEBILLE.

***Absents excusés*** : Mmes Sylvie NODY, donné procuration à M. Michel BARBE, Sylvie FORESTIER, donné procuration à M. Jean MAURON, MM. François CHARRIERE, donné procuration à Mme Fabienne SCHERRER, Christian DUPUY, donné procuration à M. Denis HENRY, Patrick SAILLET, donné procuration à M. Jean-Paul MUSARD.

***Absents*** : MM. Didier GROBEL, Pierre SIMONNET.

***Secrétaire de séance*** : Mme Fabienne SCHERRER.

M. le maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20 h 41.

### **I. Travaux et urbanisme**

- Contentieux sur cession de terrain « Chemin de Riondy » : la commune est en négociation avec la propriétaire qui souhaiterait construire un mur pour délimiter sa propriété. L'intervention d'un géomètre sera nécessaire. Le Conseil municipal, ayant entendu le maire, approuve ce principe à l'unanimité.

- En ce qui concerne le PLU, la question de savoir s'il faut prévoir une révision ou une modification n'est pas encore tranchée, les consultations se poursuivent. Il faudra prévoir une réunion sur ce point.

#### Permis de construire :

- La demande de Permis de Construire au nom de Buache (lieudit « Riondy » concernant une maison à ossature bois, est refusée pour cause de non-conformité de la pente du toit et de non-respect des règles de distance de la limite de propriété.

### Convention de financement « Aménagement Rues de Saxel et Guillermin » :

- M. le Maire présente la convention de financement à signer avec le département pour le goudronnage et la maîtrise d'œuvre des voiries des rues de Saxel et Guillermin dont la répartition financière apparaît dans le tableau ci-dessous :

	Goudronnage	Maîtrise d'œuvre	TOTAL
Part communale TTC	246 972,93€	19 312,09€	266 285,02€
Part départementale	56 645,13€	4 429,38€	61 074,50€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil Général.

- Enfin, M. Mauron informe le Conseil que pour finaliser **l'aménagement de la rue de Saxel** (aux abords de la salle communale) des bacs doivent être installés et les arbres plantés sont à remplacer ce qui retarde l'implantation des lumières et de la signalisation.

- **AEP Les Combes** : Les travaux depuis Chez Novelty jusqu'au sommet des Combes ont bien avancé. Ils se poursuivent sur la conduite depuis le sommet de Riondy (alimenté par le réservoir du Penaz) jusqu'au carrefour avec la route des Combes ce qui permettra d'avoir un bouclage du réseau,

- En ce qui concerne le **réseau d'eau des Granges-Gaillard**, qui alimente les hameaux du côté de Chez Dupuis et de Chez Ranquin, il est à rénover complètement.

- **Le projet d'école primaire** avance : une première ébauche de projet comportant les surfaces a été présentée à M. Masson, le directeur de l'école primaire. Une réunion du Conseil municipal aura lieu sur le projet quand il sera un peu plus abouti.

- **Rond-Point CD 20** : M. Hervier demande combien de logements sont prévus dans le lotissement du bas du Riondy : il s'inquiète en effet d'une augmentation de la **circulation** sur la route du Riondy déjà **dangereuse** pour les piétons. M. le Maire répond que 4 lots sont prévus dans ce lotissement. M. Mauron signale que le Conseil municipal se préoccupe de la **question de la circulation sur ce carrefour depuis plus de dix ans**, mais que c'est devenu, du fait de l'arrivée à cet endroit de la route de la déchetterie, une compétence mixte commune et intercommunalité.

- M. Mauron informe par ailleurs le Conseil municipal du **dégât des eaux sur le bâtiment du presbytère**. Les travaux à prévoir pourraient être importants.

## II – Régularisation acquisition de terrains de voirie

Chemin de Chez Champagnon : La commune a l'opportunité d'acquérir 109 m<sup>2</sup> au prix d'1 € le m<sup>2</sup> auprès de M. Jean Pellet. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette acquisition.

## III – Convention approvisionnement en sel de déneigement

M. le Maire présente la convention avec le Conseil Général pour la fourniture à la Commune par le CERD de Boège du sel de déneigement ; le prix varie chaque année, mais le Conseil général a décidé d'imputer une augmentation forfaitaire de 10 % correspondant aux frais de gestion administrative et de stockage. Le prix de la tonne passerait alors à 88, 91 € TTC : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer ladite convention.

## IV – Décisions modificatives budgétaires

Afin de solder les dépenses relatives à l'opération 139 Aménagement rue de Saxel, il est nécessaire de voter un virement de crédit. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## V – Affaires scolaires, périscolaires et culturelles

- Mme Scherrer rappelle au Conseil que le **spectacle de fin d'année de l'école élémentaire publique** aura lieu le **9 décembre** et est mutualisé avec l'école maternelle et l'école du Château. Il s'agit de trois représentations et le coût total est de 550 euros. Le Conseil municipal accepte cette dépense à l'unanimité.

- Mme Scherrer présente alors la **subvention à l'association Pages Ouvertes** transmise par l'école : Pages ouvertes est une association que la commune a subventionné pendant des années, parce qu'elle met à disposition des classes des séries de livres permettant à tous les enfants de travailler ensemble sur le même texte de littérature enfantine. Depuis deux ans, cette demande de subvention n'avait pas été transmise. Mme Scherrer propose au Conseil un montant de **150 €** accepté à l'unanimité.

- Mme Scherrer demande alors au Conseil de bien vouloir se prononcer sur une demande d'équipement de toutes les classes de l'école en **tableaux interactifs, avec deux vidéo-projecteurs**. Il s'agit d'un équipement qui serait réalisé en 2012, après le vote du budget ; les tableaux pourraient être posés dans l'école actuelle et démenagés lors de l'emménagement dans la nouvelle école dont M. Mauron précise qu'elle sera livrée courant 2013. M. le Maire va rechercher une subvention pour couvrir une partie de ces frais d'acquisition. Sous réserve de l'obtention de cette subvention, le Conseil se **montre favorable au principe de cet équipement en 2012**.

- M. Hervier informe le Conseil que **M. Barbe a pu réparer la console-son** appartenant à l'équipement de la salle, alors que le fournisseur proposait d'en vendre une neuve. Le Conseil remercie M. Barbe.

## VI – Subvention à la mission locale pour l'emploi

M. le maire présente la demande de **subvention de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes**, calculée sur une double base, celle de la population communale et celle du nombre de jeunes aidés, pour un montant total de **2 386 €**. Il rappelle que la Mission Locale assure une permanence tous les mardis matins à la mairie ce qui permet d'aider de nombreux jeunes. Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 22 h 50.